

GROUPE MON AGGLO AVANCE

Le Contrat territorial : plus simple, plus juste et plus efficace au service des 25 communes

Adopté en 2024 afin de mieux accompagner les communes, le Contrat territorial remplace désormais les anciens fonds d'interventions de Lorient Agglomération. Et cet outil concret permet de faire vivre les ambitions de notre Projet de territoire.

Car derrière les grandes orientations communautaires, il y a des réalisations utiles, décidées au plus près du terrain et adaptées aux réalités urbaines, rurales et insulaires. C'est ainsi que nous concevons l'action de l'agglomération : donner un cap commun en respectant les équilibres et les projets de chaque commune.

Avec 7,1 M€ sur 5 ans, chaque commune bénéficie d'une enveloppe mobilisable selon ses besoins, sans alourdir les démarches par des critères d'éligibilité excessifs. Cette souplesse permet aux maires de faire avancer les projets qui répondent aux attentes de leurs habitants, avec le soutien de l'intercommunalité.

En 2026, cette politique s'est traduite concrètement. À Languidic, 349 000 € pour la construction du complexe sportif de Coët

Mouset. À Lanvaudan, 66 786 € pour entre autres des travaux de sécurisation de voirie et de rénovation du réseau d'éclairage public. À Groix, 23 750 € pour des travaux urgents de renforcement de la digue de Locmaria. À Inguiniel, 200 000 € pour réhabiliter le presbytère en médiathèque-ludothèque et espaces intergénérationnels. Des projets différents mais une même ambition : améliorer durablement les services, les équipements et le cadre de vie.

Cette année, 1,38 M€ ont ainsi été alloués et, au total, ce sont déjà 22 communes qui ont bénéficié du Contrat territorial pour 35 projets.

C'est la vision de notre majorité pour ce nouveau mandat : poursuivre ce qui fonctionne, agir avec responsabilité et rechercher les compromis dans l'intérêt communautaire. Parce qu'une agglomération avance lorsque ses communes avancent, nous voulons conjuguer ambition communautaire, respect de l'action municipale et efficacité de l'action publique.

**Le groupe majoritaire
Mon Agglo Avance**

GROUPE LORIENT AGGLOMERATION COOPERATION TERRE & MER

Actualiser notre projet de territoire face au défi climatique

Préparer notre territoire aux effets du changement climatique n'est plus une option. Même en Bretagne – les clichés ont la vie dure ! – nous connaissons désormais des chaleurs inédites, des sécheresses et des incendies à répétition, une pression croissante sur la ressource en eau. Ces bouleversements affectent déjà notre quotidien : écoles fermées, services de santé sous tension, conditions de travail dégradées...

Face à cette nouvelle réalité, une question doit guider nos choix : comment répondre aux besoins des habitants tout en préservant les ressources dont nous dépendons ? Pour ne pas subir, nous devons faire de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique les priorités de notre projet de territoire.

L'acte 2, actuellement en discussion, doit permettre de traduire cette ambition en priorités concrètes et en moyens.

Pour le logement, concentrons nos efforts sur la construction et la rénovation de logements accessibles, économes en énergie et

habitables lors des fortes chaleurs, dans des quartiers davantage végétalisés.

Pour l'eau, bien commun essentiel, protégeons les captages, restaurons les zones humides, les bocages et cours d'eau, entretenons nos réseaux et accompagnons la sobriété de tous les usages. Dans ce contexte, le projet de thalasso à Larmor-Plage, serpent de mer vieux de trente ans, interroge nécessairement nos priorités et nos arbitrages sur l'usage de l'eau.

Actualiser notre projet de territoire, c'est donc assumer des choix. La transition écologique et sociale doit irriguer toutes nos politiques publiques et renforcer la coopération entre nos communes. C'est ainsi que nous construirons collectivement un territoire plus résilient, plus solidaire et vivable pour toutes et tous.

**Le groupe des élus de gauche
et écologistes**

- Suivez notre actualité : [FB LAcooperationTerreMer](#)
- Nous écrire : lorientagglo.cooperation@gmail.com

GROUPE MON AGGLO AVANCE

Calan : Yann GUIGUEN • Caudan : Fabrice VÉLY, Martine DI GUGLIELMO • Cléguer : Bernard LE DIAGON • Gestel : Françoise MERRET • Groix : Erwan TONNERRE • Hennebont : Jean-Charles BRUNET, Stéphanie BROUTELE, Arnaud THOMAZO, Valérie RABASTÉ • Inguiniel : Guillaume DE BEAUFORT • Inzinzac-Lochrist : Jérôme MEUNIER, Brigitte LE VAILLANT • Lanester : Gilles HÉNAFF • Languidic : Jérôme LE DRÉAN, Erika DU PRÉMORVAN • Larmor-Plage : Marianne ROUSSET, Stéphane LOHEZIC • Locmiquélic : Éric PATUREL • Lorient : Fabrice LOHER, Morgane CHRISTIEN, Pierre-Yves DREAN, Samantha LE TUTOUR, Bruno PARIS, Anne-Lise TESSON-LECOQ, Franck CROULLIERE-BLASZKA, Laure DECHAVANNE, Christophe GINET, Françoise KIHLL, Salih ACAR, Caroline OLAGNE, Stéphane DANIEL, Sophie PALANT-LE HÉGARAT, Alain LE BRUSQ, Chrystelle LE RAY • Ploemeur : Ronan LOAS, Armelle GÉGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES, Cédric ORVOËN, Pascaline ALNO • Plouay : Gwenn LE NAY, Annick MAURISSEAU-BERTRAND • Pont-Scorff : Yvonnick LE COUPANNEC • Quéven : Marc BOUTRUCHE, Céline OLIVIER, Damien BAUDET.

GROUPE LORIENT AGGLOMERATION

COOPÉRATION TERRE ET MER Bubry : Roger THOMAZO • Gâvres : Guy DANIC • Guidel : Régis KERDELHUÉ, Annie RAMIREZ, Robert HÉNAULT • Hennebont : Laure LE MARÉCHAL • Lanester : Gilles CARRÉRIC, Françoise DUMONT, Julien KIEN, Annaïg LE MOËL-RAFLIK, Philippe JUMEAU, Florence LOPEZ-LE GOFF, Loeiz DELLA • Lanvaudan : Patrick LE CALOCH • Larmor-Plage : Jean-Louis MILÈS • Lorient : Damien GIRARD, Gaëlle LE STRADIC, Radhouan HAOUACH, Rozenn MÉTAYER • Ploemeur : Jack MAIGNAN • Port-Louis : Martine PASGRIMAUD • Quistinic : Anne-Claire LE GALLOUDEC-AUBERT • Riantec : Gaëtan MALARDÉ, Nastasia DUFOUR

NON AFFILIÉS À UN GROUPE POLITIQUE
DE L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE

Brandérion : Gwenaél LE BOUILLE • Guidel : Franck LÉNA • Lorient : Théo THOMAS



**SUIVEZ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EN DIRECT SUR YOUTUBE**

Date du conseil : mardi 15 décembre

**Suivez la séance en direct
sur la chaîne YouTube de Lorient Agglo**